



MÉTROCÂBLE
PROJET DE LIAISON FONTAINE /
SASSENAGE / GRENOBLE /
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

SYNTHÈSE DES ATELIERS DE CONCERTATION

GRENOBLE
14 OCTOBRE 2015

FONTAINE
3 NOVEMBRE 2015

ST-MARTIN-LE-VINOUX
4 NOVEMBRE 2015



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



CONCERTATION PRÉALABLE MÉTROCÂBLE

ATELIER **GRENOBLE**, LE 14 OCTOBRE 2015

« Voilà un projet important dont il faut s'emparer et débattre, tous ensemble ! » Par ces mots, Jacques WIART, adjoint au Maire de Grenoble en charge des déplacements et de la logistique urbaine, a ouvert le premier atelier organisé dans le cadre de la concertation préalable Métrocâble, projet de liaison par câble entre Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux.

Tracer les contours de la concertation

L'intervention de Jacques WIART, revenant sur les enjeux liés au projet, a été complétée par une présentation de Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole, replaçant la réflexion sur le Métrocâble dans la perspective de l'évolution future du territoire nord-ouest de la Métropole.

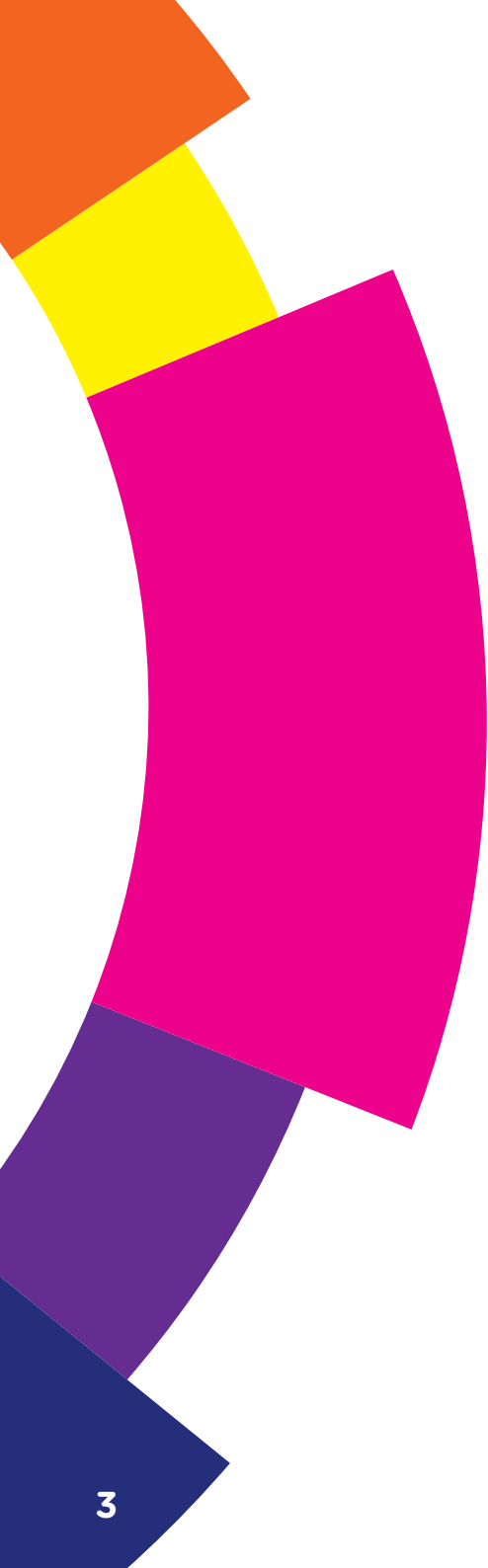
Yann MONGABURU et Marie-José SALAT, Vice-Présidents de Grenoble-Alpes Métropole délégués respectivement aux déplacements et à la participation citoyenne, l'éducation et la lutte contre les discriminations, ont ensuite fixé le cadre du travail en atelier : un scénario de tracé de câble établi sur la base d'études réalisées au préalable,

des options envisageables et leurs coûts, ainsi qu'une comparaison avec la mise en place d'une ligne de bus Chrono sur un tracé similaire.

Sur cette base, les participants ont débattu en petits groupes, mêlant connaisseurs du transport par câble et citoyens plus novices. A l'issue de ces débats, ils ont livré les fruits de leurs réflexions.

Deux exigences fortes : sobriété et responsabilité

Les référents désignés par chaque groupe de travail ont mis l'accent sur la mesure dont devait faire preuve la puissance publique quant au coût du projet, au regard notamment de considérations esthétiques portant sur les pylônes. Cet appel à la so-



briété a été complété par la volonté de bénéficier d'une offre de transport au bilan carbone réduit. L'accessibilité du câble aux personnes à mobilité réduite a également été affirmée comme une priorité.

Quelles priorités ? Quelles connexions ?

Après plusieurs interrogations sur le niveau de priorité de ce projet pour l'avenir des mobilités métropolitaines, les participants ont salué l'impact positif d'une ligne de câble sur l'image de la Métropole.

Ils ont ensuite précisé la nécessité de l'articulation du projet avec tous les autres modes de transports à l'échelle de la Métropole (parkings-relais, réseau bus et tramway, modes actifs...).

Sur ce point, l'un des groupes a proposé un projet alternatif, reliant uniquement les trois lignes de tramway existantes, et préférant un système de câble dit « 3 secondes ».

Toujours en matière de priorités, l'automatisation des stations fait débat et incite à rechercher une solution optimale, tant en termes de coûts, que de sécurité des passagers et de création d'emplois.

Précisions et réponses à apporter

Si certaines questions d'ordre technique ont pu trouver des réponses fournies par les techniciens présents (survol de lignes à haute tension, aléas météorologiques...), d'autres impliquent d'apporter des précisions au moment du bilan de la concertation préalable.

ATELIER **FONTAINE ET SASSENAGE**, LE 3 NOVEMBRE 2015

Particulièrement concernés par le Métrocâble, projet de liaison par câble entre Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux, les habitants des communes de Fontaine et Sassenage comme, plus largement, du territoire métropolitain, étaient invités à participer au deuxième atelier de la concertation préalable.

La concertation pour enrichir le projet

L'introduction de cet atelier par Michel ANTONAKIOS, adjoint au Maire de Fontaine en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, du foncier et de l'habitat a permis d'inscrire le projet Métrocâble dans le contexte du développement du territoire. « Il faut rappeler que ce projet devra s'intégrer dans le projet des Portes du Vercors, mais aussi bien au-delà.

Le développement de ce secteur est très important et les besoins de transports vont grandir encore au rythme de ce développement. » Prenant le relais, Christian DEBACQ, Conseiller municipal délégué à la voirie, au transport et à la circulation, est revenu sur les enjeux du projet pour la commune: « La problématique des déplacements dans les politiques publiques est cruciale »

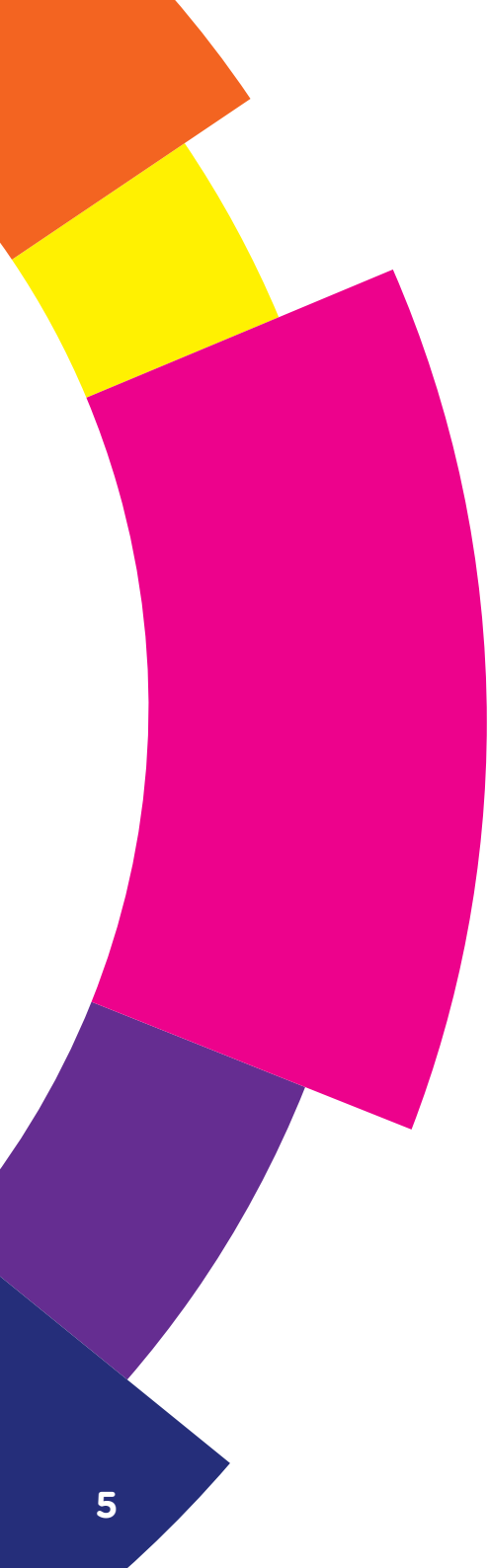
Cette introduction a été suivie d'une présentation de Christophe FERRARI, Pré-

sident de Grenoble-Alpes Métropole, replaçant la réflexion sur le Métrocâble dans la perspective de l'évolution future du territoire Nord-Ouest de la Métropole.

Yann MONGABURU et Marie-José SALAT, Vice-Présidents de Grenoble-Alpes Métropole respectivement délégués aux déplacements et à la participation citoyenne, l'éducation et la lutte contre les discriminations, ont ensuite fixé le cadre du travail en atelier. Invités à s'exprimer dans le but de questionner et d'enrichir le projet, les participants ont débattu en petits groupes.

Des questionnements sur la priorité du projet

Ont été soulevées les problématiques de la prolongation de la ligne A de tramway jusqu'à Sassenage et l'accessibilité de l'A480 depuis Fontaine avant d'entamer les débats quant au projet Métrocâble sous l'angle de sa priorisation. Faut-il commen-



cer par le Métrocâble? Le tracé imaginé pour le câble tient-il compte d'une future extension? Si oui, à quelle échéance?

Un projet apprécié sur ses principales dimensions

« Pour nous l'intérêt de ce projet, c'est d'abord l'écologie et l'innovation pour l'image de marque de la Métropole. Pour la ville, mais aussi pour les entreprises spécialisées dans les transports. »

A l'image de cette citation, plusieurs groupes ont salué l'impact positif d'un tel projet sur l'image de la Métropole. Ils ont également vanté les mérites du projet: rapidité de trajet, interconnexion entre les lignes existantes du tramway, usage de tous les transports en commun par un ticket unique, empreinte carbone limitée. La possibilité d'observer le paysage depuis le câble (Drac, Isère, montagnes, etc.) constitue elle aussi un atout pour les participants.

Des interrogations plus que des réticences

Les groupes de travail ont mis en évidence plusieurs points d'attention, qui conditionneront la réussite d'un tel projet:

- les temps de passage d'un mode de transport à l'autre, pour éviter que l'intermodalité ne fasse perdre le temps gagné par la rapidité du câble;
- la possibilité de transporter facilement

un vélo lors d'un trajet en câble;

- l'articulation du projet avec la mise en place de parkings relais, pensés en vue d'une extension future de la ligne A de tramway et permettant de désengorger le secteur de la Poya.

Coût ou esthétique?

Les participants ont abordé à plusieurs reprises le difficile choix proposé entre esthétique et maîtrise des coûts.

En effet, le design des pylônes, cabines et stations a été cité comme un atout potentiel pour l'image de la Métropole à l'échelle nationale. Cependant, cela ne doit pas, selon les participants, engendrer une augmentation du prix des tickets et des abonnements.

Des précisions à apporter

Par ailleurs, les groupes de travail ont émis le souhait d'obtenir des précisions de la part de Grenoble-Alpes Métropole. Ces précisions portent sur plusieurs points:

- la fiabilité du transport par câble au regard des aléas météorologiques, notamment au regard des évolutions climatiques à venir;
- les résultats des études préalables réalisées: études environnementales, modélisation des futurs déplacements, détail des chiffres de comparaison du câble avec un scénario de bus Chrono.



ATELIER **SAINT-MARTIN-LE-VINOUX**, LE 4 NOVEMBRE 2015

Le dernier atelier organisé dans le cadre de la concertation préalable Métrocâble, projet de liaison par câble entre Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux, organisé à Saint-Martin-le-Vinoux, a donné lieu à un débat aussi animé qu'enrichissant pour toutes les personnes présentes. Retour sur cette troisième soirée.

Place au débat

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Angèle ABBATISTA, Adjointe au Maire de Saint-Martin-le-Vinoux en charge des travaux et de l'urbanisme, a transmis la parole à Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole. Inscrivant le projet dans le contexte de la politique métropolitaine en matière de mobilités, il est revenu sur les enjeux et les caractéristiques du projet Métrocâble.

Cette présentation a donné lieu à des premiers échanges au sujet de la reconstruction à venir du Pont Bergonzoli, pour laquelle certains participants ont exprimé leur souhait d'une réalisation rapide, bien que conditionnée à l'arrêt momentané du trafic ferroviaire sur les voies situées sous le pont.

Après ces échanges, Marie-José SALAT, Vice-Présidente de Grenoble-Alpes Métropole déléguée à la participation citoyenne, l'éducation et la lutte contre les discriminations, a rappelé les modalités de la concer-

tation préalable. Elle a ensuite proposé aux participants un cadre pour le débat qui a immédiatement commencé.

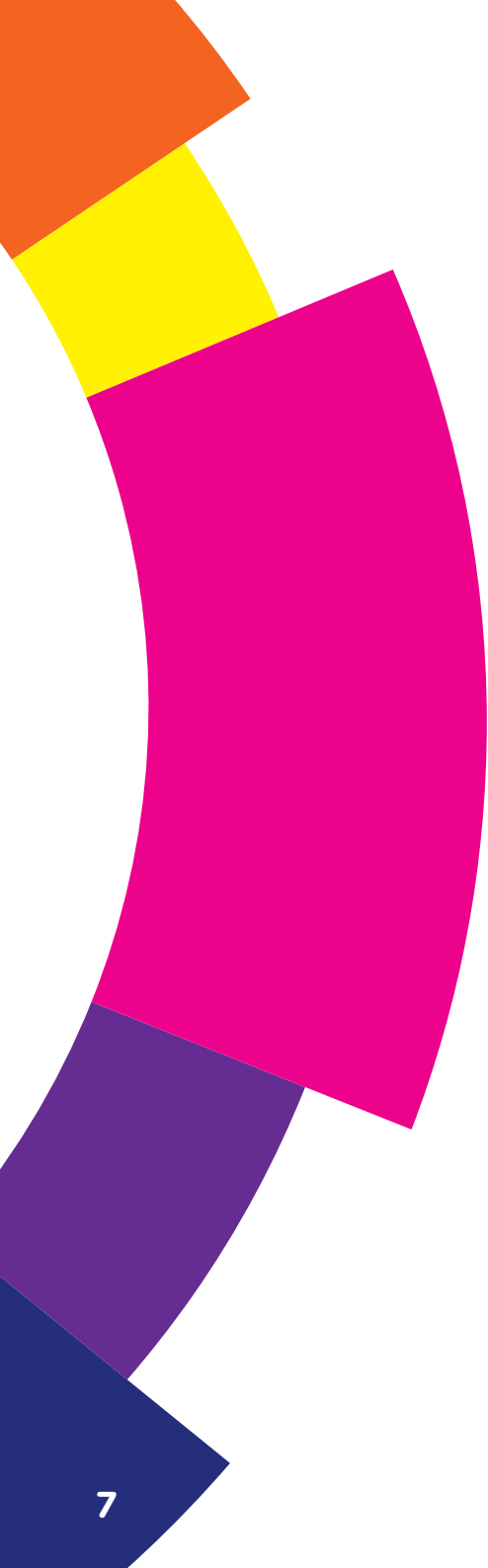
Des propositions alternatives

Des alternatives au Métrocâble ont été suggérées: un réaménagement de la ligne C6, évoqué comme moins cher, mais aussi moins attractif, ou l'utilisation d'une autre technologie de câble en cours de développement.

Cependant les participants ont globalement apprécié les atouts du transport par câble (meilleure image du territoire, faible émission de CO2, fréquence, rapidité de transport, interconnexion avec les lignes de tramway, etc.)

Une articulation forte avec les autres modes de transports

Deux sujets récurrents ont montré l'attachement des participants aux questions de multimodalité. La place des vélos



d'une part, à l'intérieur même des cabines mais également à travers la création de consignes sécurisées près des stations de câble, mais aussi de tramway.

D'autre part, les participants ont fait part de leurs interrogations quant à la nécessité de mettre en place des parkings-relais. D'après certains participants, cette articulation doit également être pensée par rapport aux évolutions futures du réseau métropolitain de transports en commun.

Questions techniques

Les techniciens de Grenoble-Alpes Métropole ont été sollicités afin de répondre aux interrogations des participants, portant sur des points plus techniques.

La raison de l'emplacement prévu de la station à la Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, plutôt qu'à l'Horloge, ou encore la connexion proposée avec la Poya, ont ainsi été évoquées. Des réponses ont été apportées. De la même manière, l'impact d'une éventuelle station au Parc d'Oxford a été discuté.

Des participants en attente d'éléments complémentaires

- Pour se prononcer, les participants à cet atelier ont exprimé le besoin de disposer de plus d'éléments. Parmi ces compléments :
- L'impact du projet sur les impôts locaux ;

- Le détail des données permettant la modélisation des scénarios: qui sont les futurs usagers du transport par câble? D'où viennent-ils?
- Des précisions sur les études menées au préalable, notamment sur les futurs flux de personnes justifiant l'implantation des stations;
- Des précisions sur le maintien dans le temps des infrastructures;
- Des chiffres de coût par kilomètre et par voyageur permettant de comparer les différents scénarios possibles.

En conclusion, Christophe FERRARI a indiqué que ces compléments, ainsi que ceux qui ont été demandés au sein des précédents ateliers, seront diffusés à l'issue de la concertation préalable.



Plus d'infos
sur www.lametro.fr
et www.metromobilite.fr,



MÉTRO
MOBILITÉ



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE